

Déclaration liminaire
commune aux CAPL n°1, 2 et 3
du 29 mai 2017

La force de tous
les agents de la DGFIP

Évreux, le 29 mai 2017

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons commencer cette CAP locale sans une pensée pour nos collègues qui siègent dans les instances nationales, et qui ont à gérer les CAP de mutations dans un contexte très tendu voir inacceptable. La Direction Générale a imposé cette année des délais de consultation et de tenue des CAP totalement inadaptés au nombre de dossiers à défendre et à porter. Nous dénonçons ces délais contraints, et le comportement intransigeant du Directeur Général sur le sujet.

Concernant cette CAP locale, nous constatons que vous nous demandez de valider des PV datant de 2011... Que dire... Bien évidemment Solidaires Finances Publiques ne peut que dénoncer, sur le fond, que des PV soient présentés 6 ans après les CAP... et par conséquent sous une autre mandature. Nous ne prendrons donc pas part au vote pour tous les PV antérieurs à 2016. Toutefois nous tenons à saluer l'immense travail fait par le service des ressources humaines pour rattraper un retard qui était considérable. Que toute l'équipe RH soit ici sincèrement remerciée.

Second point à l'ordre du jour, le nouveau règlement intérieur soumis au vote. Si la Direction Générale se dit attachée au dialogue social, dans les faits, elle l'ignore et met tout en œuvre afin de nous empêcher d'assurer sereinement notre rôle de représentant du personnel dans de bonnes conditions. De plus, ce nouveau règlement intervient en cours de mandat et n'a pas été discuté au niveau national. Il s'agit là d'une décision arbitraire et unilatérale du Directeur Général qui nie ainsi, de fait, le dialogue social.

Avec la volonté affichée de supprimer le régime dérogatoire dont bénéficiaient jusqu'à ce jour les représentants du personnel à la DGFIP, le DG met en exécution un recul sans précédent des droits accordés aux élus et par là même aux agents. Solidaires Finances Publiques va donc proposer en séance des amendements du règlement intérieur en espérant être entendu.

Nous tenons à rappeler ici, Monsieur le président, que les agents de la DGFIP subissent, depuis plus de quinze ans maintenant, des suppressions d'emplois massives chaque année, ce qui entraîne des charges de travail supplémentaires à absorber et de plus en plus difficile à gérer. En conséquence, les conditions de travail se détériorent toujours plus, sans parler, des transformations de notre administration, des réformes et restructurations incessantes auxquelles il faut faire face.

Pour ajouter à cela, chaque année la direction générale attaque un peu plus, petit à petit, les règles de gestion nées de la fusion en amoindrissant les droits et garanties des agents. Que dire encore du pouvoir d'achat de qui a chuté de 20 % durant ces quinze années, et enfin, de la mise en place du Protocole Parcours Carrières et Rémunération (PPCR) qui a pour effet de ralentir la carrière, réduire la promotion interne, sans parler de la rémunération au mérite...

Ce constat est affligeant ! Et pour en rajouter, maintenant, les agents ne pourront plus, non plus, être défendus dans les meilleures conditions, leurs élus se voyant désormais clairement empêchés par ce nouveau règlement intérieur des CAP.

Les agents sont sans arrêt attaqués et jamais une reconnaissance à l'horizon...

Pour Solidaires Finances Publiques tout ceci est inadmissible ! Qu'avons nous donc fait pour mériter cela ? Mais jusqu'où ira donc la Direction Générale ?

Les élus Solidaires Finances Publiques en CAPL n°1,2 et 3.